

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE CHARLEVOIX  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Siméon, tenue lundi le quatrième (4<sup>e</sup>) jour du mois de mars 2013, à dix-neuf heures (19 h 00), au 225 de la rue Saint-Léon à Saint-Siméon.

Sont présents messieurs les membres du conseil :  
Steeve Lizotte, Vincent Dufour, Antonin Tremblay, Claude Poulin, Marc-André Jean et Gilles Harvey, sous la présidence de monsieur le maire Sylvain Tremblay.

Est aussi présent monsieur Gérald Bouchard, directeur général adjoint.

Tous formant quorum.

Une première période de questions réservée au public débute à 19 h 01 et prend fin immédiatement (aucune question).

#### **Rés # 13-03-01      ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour suggéré par monsieur Gérald Bouchard, directeur général adjoint, sur proposition de monsieur Marc-André Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'en faire l'adoption.

#### **Rés # 13-03-02      ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 FÉVRIER 2013**

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 février 2013 au moins quarante-huit (48) heures avant la tenue de la présente séance, sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'en faire l'adoption.

#### **Rés # 13-03-03      COMPTES**

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers que ce conseil approuve les comptes de la Municipalité de Saint-Siméon, ci-après présentés et autorise la directrice générale / secrétaire-trésorière, madame Sylvie Foster ou son adjoint à en faire le paiement :

- Comptes (C1300775 à C1300859 ainsi que M0130001 et M0130002)	263 159,36 \$
- Salaires et rémunérations des élus	34 364,63 \$
<b>TOTAL</b>	<b>297 523,99 \$</b>

**Rés # 13-03-04            AMENDER LA RÉOLUTION NUMÉRO 12-03-13 – REMPLACEMENT DES PORTES DU GARAGE DES TRAVAUX PUBLICS**

Sur proposition de monsieur Marc-André Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'amender la résolution numéro 12-03-13 aux fins de spécifier que le montant net de l'achat des portes du garage des travaux publics, soit 11 034,57 \$, sera pris à même le fonds de roulement, remboursable sur une période de cinq (5) ans.

**Rés # 13-03-05            ATTESTATION AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS QUE LES COMPENSATIONS VERSÉES POUR L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL ONT ÉTÉ UTILISÉES CONFORMÉMENT AUX OBJECTIFS DUDIT PROGRAMME**

ATTENDU QUE            le ministère des Transports a versé une compensation de 834 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2012;

ATTENDU QUE            les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont les municipalités sont responsables et situés sur ces routes;

ATTENDU QUE            la présente résolution est accompagnée de l'**annexe A** identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées ;

ATTENDU QU'            un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'**annexe B** dûment complétée ;

POUR CES  
MOTIFS                    sur proposition de monsieur Gilles Harvey , il est résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Siméon informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations conformément aux objectifs du *Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local*.

**Rés # 13-03-06            MANDAT À NOTRE VÉRIFICATEUR POUR RÉDIGER UN RAPPORT SPÉCIAL DE VÉRIFICATION RELATIF À LA REDDITION DE COMPTES 2012 DU PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL**

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de mandater notre vérificateur, la firme *Benoit Côté, comptable agréé*, pour produire un « rapport spécial de vérification », conforme au libellé recommandé dans les chapitres 5805 et 5815 de la partie II du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA), relativement à la reddition de comptes 2012 du *Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local*, qui nous est accordé par le ministère des Transports du Québec.

**Rés # 13-03-07      DEMANDE À LA SOCIÉTÉ DES TRAVERSIERS DU QUÉBEC (STQ) DE NOUS SOUMETTRE UN RAPPORT SUR LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DE CERTAINS TRAVERSIERS**

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de demander à la Société des Traversiers du Québec de nous produire un rapport portant sur les dépenses de fonctionnement des traversier suivants :

- Rivière-du-Loup—Saint-Siméon
- L'Isle-aux-Coudres—Saint-Joseph-de-la-Rive
- Tadoussac—Baie-Sainte-Catherine
- Matane—Baie-Comeau—Godbout.

c.c.    Madame Pauline Marois, députée de Charlevoix et première ministre du Québec  
Monsieur Rémi Guay, ministre des Transports du Québec

**Rés # 13-03-08      AUCUNE SOUMISSION REÇU POUR LA VENTE DU CAMION TROIS (3) TONNES 2009 ET REMISAGE DE CELUI-CI**

N'ayant reçu aucune soumission relativement à la vente de notre camion trois (3) tonnes usagé 2009, sur proposition de monsieur Marc-André Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder au remisage de celui-ci à partir du 1<sup>er</sup> avril 2013.

**Rés # 13-03-09      EMBAUCHE D'UN CONSULTANT POUR NOUS AIDER À PRÉPARER UN DEVIS POUR PRÉSENTER UN APPEL D'OFFRES RELATIF À L'ACHAT ET L'INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS SANITAIRES**

ATTENDU QUE nous avons reçu deux (2) propositions, relativement à l'embauche d'un consultant pour nous aider à préparer un devis pour présenter un appel d'offres relatif à l'achat et l'installation d'équipements sanitaires, des entreprises suivantes :

- HARP Consultant ;
- Services Techniques JMB ;

ATTENDU QUE l'entreprise « *Services Techniques JMB* » a soumis le plus bas prix ;

POUR CES MOTIFS, sur proposition de monsieur Steeve Lizotte, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- de procéder à l'embauche de l'entreprise « *Services Techniques JMB* » pour nous aider à préparer un devis pour présenter un appel d'offres relatif à l'achat et l'installation d'équipements sanitaires, selon le prix soumis en date du 4 mars 2013, soit 3 400 \$ (plus les taxes) ;
- que cette dépense sera absorbée à part égale par les propriétaires qui participeront à l'achat et à l'installation des susdits équipements.

**Rés # 13-03-10            APPEL D’OFFRES RELATIF À L’ACHAT ET L’INSTALLATION  
D’ÉQUIPEMENTS SANITAIRES**

Sur proposition de monsieur Steeve Lizotte, il est résolu à l’unanimité des conseillers de demander un appel d’offres public relatif à l’achat et l’installation d’équipements sanitaires.

**Rés # 13-03-11            AFFECTATION D’UNE SOMME DE 40 000 \$ POUR LA  
CRÉATION D’UNE RÉSERVE POUR LA DISPOSITION DES  
BOUES DES ÉTANGS D’ASSAINISSEMENT**

Sur proposition de monsieur Vincent Dufour, il est résolu à l’unanimité des conseillers de créer une réserve au montant de 40 000 \$, pour couvrir les frais reliés à la disposition des boues des étangs d’assainissement, qui devra être effectué au cours des prochaines années. Cette réserve sera composée d’une somme de 20 000 \$, pris à même les taxes d’assainissement de 2012 et d’une autre somme de 20 000 \$, pris à même les taxes d’assainissement de 2013.

**Rés # 13-03-12            AMENDANT LES RÉOLUTIONS « 12-06-10 », « 11-02-12 », « 11-  
05-10 » ET « 11-11-32 » RELATIVES À LA PRÉSENTATION D’UNE  
DEMANDE D’AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU  
PROGRAMME « TECQ »**

Attendu que            la Municipalité de Saint-Siméon a pris connaissance du *Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l’essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2010 à 2013* ;

Attendu que            la Municipalité de Saint-Siméon doit respecter les modalités de ce guide qui s’appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales, des Régions et de l’Occupation du territoire;

Pour ces motifs            il est proposé par monsieur Claude Poulin et résolu à l’unanimité des conseillers que :

- la Municipalité de Saint-Siméon s’engage à respecter les modalités du guide qui s’appliquent à elle ;
- la Municipalité de Saint-Siméon s’engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuables à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l’aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2010-2013 ;

- la Municipalité de Saint-Siméon approuve le contenu et autorise l'envoi à la Direction des infrastructures du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de la programmation modifiée des travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;
- la Municipalité de Saint-Siméon s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisation en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 112 \$ par habitant pour l'ensemble des quatre (4) années du programme ;
- la Municipalité de Saint-Siméon s'engage à informer le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution.

**Rés # 13-03-13 RECONDUIRE LE MANDAT DE 3 MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)**

Sur proposition de monsieur Vincent Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers de reconduire, pour une période de deux (2) ans, soit jusqu'au 2 mars 2015, les mandats de mesdames Suzanne Carré et Pierrette Latulippe, ainsi que de monsieur Pierre Asselin comme membres de de notre Comité consultatif d'urbanisme ( CCU ), selon les mêmes conditions que celles édictées à la résolution numéro « 05-03-11 » et le règlement numéro 17.

**Rés # 13-03-14 NOUVEL APPEL D'OFFRES POUR LA VENTE DU TERRAIN MUNICIPAL SITUÉ SUR LE LOT 21-3 DU RANG DU PORT-AU-PERSIL**

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Siméon, de par la résolution numéro "13-01-20", a demandé des soumissions pour la vente du terrain lui appartenant, situé sur le lot 21-3, du Rang du Port-au-Persil (matricule 4996 61 5454);

ATTENDU QUE le prix de base stipulé dans la dite résolution était de 65 000 \$;

ATTENDU QUE nous n'avons reçu aucune soumission;

POUR CES MOTIFS sur proposition de monsieur Steeve Lizotte, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- d'abroger la résolution numéro 13-01-20;
- de recommencer le processus pour la vente du terrain appartenant à la Municipalité de Saint-Siméon, sur le lot 21-3, du Rang du Port-au-Persil (matricule 4996 61 5454), en fixant cette fois-ci le prix de base à 30 000 \$.

Monsieur le maire, Sylvain Tremblay et madame Sylvie Foster, directrice générale, sont par la présente autorisés à signer tout document en rapport avec le dit dossier.

**Note** Monsieur Gérard Harvey, président du Comité d’embellissement de Saint-Siméon, présente à l’assemblée un plan d’aménagement paysager à être érigé au coin des rues du Festival et Saint-Laurent (route 138).

**Rés # 13-03-15 AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 169**

Avis de motion est donné par la présente, par monsieur Marc-André Jean, que le règlement portant le numéro 169, interdisant les nouvelles carrières et sablières (Ic) dans certaines zones, et autorisant les commerces et usages associés à l’habitation sera présenté, pour adoption par le conseil, lors d’une séance ultérieure.

**Rés # 13-03-16 DEMANDE D’AIDE FINANCIÈRE POUR LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC**

Sur proposition de monsieur Vincent Dufour, il est résolu à l’unanimité des conseillers d’autoriser madame Christine Dufour à présenter une demande d’aide financière dans le cadre du « Programme d’assistance financière aux manifestations locales pour la Fête nationale du Québec 2013 ».

c.c. SNQ de La Capitale.

**Rés # 13-03-17 LOCATION D’UN AUTOBUS POUR LA SOIRÉE DE LA REINE DES CARNAVALS DE CHARLEVOIX**

Sur proposition de monsieur Marc-André Jean, il est résolu à l’unanimité des conseillers d’autoriser la location d’un autobus pour transporter les personnes désirant se rendre à la soirée de couronnement de la Reine des carnivals de Charlevoix, qui se tiendra à Les Éboulements, le samedi 16 mars prochain.

**Rés # 13-03-18 ENTÉRINER LA PRÉSENTATION D’UN PROJET DANS LE CADRE DU PROGRAMME PIQM – SOUS-VOLET 2.1**

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l’unanimité des conseillers d’entériner la demande d’aide financière pour le projet de « *centre multisports* » dans le cadre du PROGRAMME D’INFRASTRUCTURES QUÉBEC-MUNICIPALITÉS, Volet 2 – projets à incidences économiques, urbaines ou régionales, sous-volet 2.1 – Projets à incidences régionales ou urbaines. La Municipalité de Saint-Siméon s’engage dans le projet à la hauteur de 284 000 \$ des 850 000 \$ nécessaires à sa réalisation. La portion demandée au PIQM est de 566 000 \$. Monsieur Martin Guérin, agent de développement de la Municipalité de Saint-Siméon, est mandaté à signer tout document en lien avec la présente demande d’aide financière.

**Rés # 13-03-19      RATIFIER L'ENGAGEMENT D'UNE FIRME D'INGÉNIEUR EN MÉCANIQUE, VENTILATION, PLOMBERIE ET ÉLECTRICITÉ POUR LE PROJET AU RÉAMÉNAGEMENT DU BLOC SANITAIRE DU CENTRE CULTUREL RAYMOND-MARIE TREMBLAY**

Sur proposition de monsieur Marc-André Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers de ratifier l'embauche de la firme *CIMA +*, aux fins de préparer un devis pour présenter un appel d'offres relatif au réaménagement du bloc sanitaire du Centre culturel Raymond-Marie Tremblay, selon le prix soumis en date du 4 mars 2013, soit 7 000 \$ (plus les taxes).

**Rés # 13-03-20      ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 168, RELATIF À DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES EN LOISIRS ET CULTURE**

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement numéro 168, décrétant un emprunt de 208 500 \$ aux fins d'améliorer nos infrastructures de loisirs et en culture.

Il y a dispense de lecture puisqu'une copie du projet de règlement a déjà été remise à tous les membres du conseil.

**Rés # 13-03-21      AVIS À UN RÉSIDANT DE NOTRE MUNICIPALITÉ, RELATIVEMENT À DES ACTES DE VIOLENCE COMMISES AU CENTRE CULTUREL RAYMOND-MARIE TREMBLAY, LORS DU CARNAVAL 2013**

Sur proposition de monsieur Steeve Lizotte, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'expédier, par courrier recommandé, un avis à un résidant de notre municipalité ayant commis des actes de violence au Centre culturel Raymond-Marie Tremblay pendant le Carnaval 2013, lui interdisant de fréquenter les susdits lieux, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, pour une période de deux (2) mois.

**Rés # 13-03-22      DONS, COTISATIONS ET/OU SUBVENTIONS**

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de verser les dons, cotisations et/ou subventions ci-après :

- Musée Maritime de Charlevoix, 4 billets pour le souper bénéfice du 14 juin      100,00 \$
- Fondation du Centre hospitalier Saint-Joseph de La Malbaie, don suite au décès de M. Raymond-Marie Tremblay      50,00 \$
- Association bénévole de Charlevoix :
  - o participation au service de popote-roulante pour 2013      2 200,00 \$
  - o semaine de l'action bénévole 2013      50,00 \$
  - o 4 répertoires des ressources communautaires de Charlevoix      20,00 \$
- Comité de Catéchèse, déjeuner-brunch pour aide aux jeunes en Haïti      25,00 \$
- École Marie-Victorin, voyage scolaire des élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année      75,00 \$

**CORRESPONDANCE :**

- **MRC DE CHARLEVOIX-EST**  
Équipe régionale d'intervention d'urgence de soutien.
  
- **OFFRE DE SERVICE / DEMANDES D'EMPLOIS**
  - M. Régis Guérin ;
  - Mme Diane Savard ;
  - M. Marc-André Lavoie ;
  - M. Marc Savard

Une seconde période de questions réservée au public débute à 19 h 58 et prend fin à 20 h 00.

**Rés # 13-03-23      FERMETURE DE LA SÉANCE**

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance.

Il est 20 h 00.

*Moi, Sylvain Tremblay, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut ma signature sur toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

---

Sylvain Tremblay  
Maire

---

Gérald Bouchard  
Directeur général adjoint